

Épreuves orales de FRANÇAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mmes Julie BOCH, Isabelle GUILLAUME, MM. François CHATELAIN, Marc HERSANT et Christian NAUD, examinateurs.

Les notes des candidats français se répartissent selon les tableaux suivants :

Français MP

$0 \leq N < 4$	1	0,3%
$4 \leq N < 8$	49	14,9%
$8 \leq N < 12$	118	35,9%
$12 \leq N < 16$	107	32,5%
$16 \leq N \leq 20$	54	16,4%
Total	329	100,0%
Note moyenne : 11,69		
Écart-type : 3,21		

Français PC

$0 \leq N < 4$	1	0,2%
$4 \leq N < 8$	42	10,4%
$8 \leq N < 12$	170	42,3%
$12 \leq N < 16$	155	38,6%
$16 \leq N \leq 20$	34	8,5%
Total	402	100,0%
Note moyenne : 11,23		
Écart-type : 3,06		

Français MP+PC

$0 \leq N < 4$	2	0,3%
$4 \leq N < 8$	91	12,4%
$8 \leq N < 12$	288	39,4%
$12 \leq N < 16$	262	35,8%
$16 \leq N \leq 20$	88	12,0%
Total	731	100,0%

Au seuil de ce rapport, les examinateurs de français se réjouissent des bonnes, voire des excellentes prestations entendues à l'oral du concours de l'année 2007, qui attestent que la réussite à cette épreuve n'est pas un objectif inaccessible pour des étudiants en sciences dont les lettres ne sont pas la matière principale – bien qu'elle demande des qualités de raisonnement et d'expression qui ont partie liée avec celles qu'exigent les disciplines scientifiques. Si les lignes qui suivent insistent sur les défauts et les lacunes constatés lors de la dernière session, ce n'est donc pas pour stigmatiser l'ensemble des candidats au concours, mais en vertu du souci pédagogique qui doit être celui d'un rapport : relever les erreurs pour qu'elles ne se reproduisent plus, souligner les manquements aux exigences spécifiques de l'épreuve pour permettre aux aspirants polytechniciens de ne pas se fourvoyer. Nous aborderons successivement les trois étapes de l'épreuve de français en mettant en lumière les attentes propres à chacune d'elles et les défauts les plus fréquemment rencontrés au cours de l'oral de cette année.

Rappelons que l'exercice du résumé répond à des normes objectives, dont le respect procure aux candidats la certitude d'une appréciation favorable : c'est un condensé, avec un vocabulaire et des tournures différentes de ceux du texte original, mais qui en conserve l'énonciation, les idées et la structure générales. Toute entorse à ces règles entraîne la faillite de l'exercice : résumé aussi long que le texte proposé, reprise, sous forme de citations, d'expressions tirées du texte, explications et commentaires digressifs, changement du système d'énonciation (par exemple, remplacement d'un « je » initial par « l'auteur dit que » ou « selon l'auteur »).

Les examinateurs s'étonnent que trop de candidats bafouent systématiquement ces principes pourtant constamment répétés au fil des rapports annuels, et qu'il n'est pas difficile de retenir ni d'appliquer. La connaissance des exigences et du déroulement de chaque épreuve du concours qu'ils passent apparaît comme la moindre des choses de la part d'étudiants qui aspirent à intégrer un établissement d'enseignement supérieur. L'effet produit par les candidats qui, le sujet à peine en main, demandent ce qu'ils doivent faire – « Je dois résumer le texte, c'est ça ? » ; « Combien de temps doit durer mon commentaire ? » – est désastreux : ils ne sauraient mieux témoigner, pour ne pas dire exhiber, leur désinvolture qu'en manifestant une si candide ignorance des savoirs et des compétences attendus.

L'espèce de « dissertation orale » qui suit le résumé doit tenir le milieu entre une explication de texte qui ne s'affranchirait pas du tout du support proposé et une réflexion si personnelle qu'elle ne prendrait aucunement en compte ce même support. Il s'agit de s'appuyer sur la pensée d'autrui pour développer la sienne propre, construite de façon problématique autour d'enjeux intellectuels que l'on aura auparavant repérés, entre autres grâce au résumé qui précède, et formulée dans une langue exacte, claire et de bonne tenue. C'est dire que le discours-fleuve régurgitant un cours appris par cœur et sans presque aucun lien avec le sujet (« c'est un texte sur l'art » – et le candidat de développer des généralités sur « l'art comme expression de la passion » alors que le texte proposé s'interroge sur le rapport entre art et politique) n'a pas sa place dans l'épreuve de français, dont le but est d'évaluer la capacité d'un candidat à comprendre les questions que soulève un texte et à bâtir un raisonnement organisé, illustré par des exemples. Ces derniers doivent être maîtrisés, précis, originaux et ambitieux.

Maîtrisés, c'est-à-dire personnellement connus des candidats : l'allusion à un roman ou à un tableau que l'on n'a ni lu ni vu ne fait guère illusion et attire presque fatalement une question délicate pendant l'entretien. Et il en est de même de considérations « sociologiques » aux référents incertains. Mieux vaut restreindre le nombre des exemples mais être capable de les exploiter plutôt que de jeter en pâture à l'examineur une liste de titres vides de tout sens pour celui qui les cite et dont il ne peut dès lors tirer la moindre substance pour étayer son exposé. Une culture personnelle authentique, même modeste, a beaucoup plus de chance de convaincre et de séduire les examinateurs qu'une pluie de références convenues sans aucune appropriation.

Précis, c'est-à-dire exacts : là encore, mieux vaut ne rien citer que de tenter un approximatif « un réalisateur dont j'ai oublié le nom, dans un film dont j'ai oublié le titre, décrit ... ». Il ne reste plus alors à l'examineur qu'à creuser sa mémoire pour essayer de reconstituer les vastes pans manquants de « l'exemple » au flou peu artistique que l'on veut bien lui proposer. Ce n'est pas son rôle.

Originaux, c'est-à-dire sortant du champ étroit d'une « culture » si superficielle que ses références tiennent sur un timbre-poste : l'histoire de la peinture ne se réduit pas à *Guernica* (dont la plupart de ceux qui citent le tableau sont du reste incapables de dire à quelle guerre il se réfère), la littérature française a produit d'autres chefs-d'œuvre que *Madame Bovary* (dont, là encore, beaucoup d'étudiants ne connaissent que le titre), l'histoire universelle a connu d'autres péripéties que le nazisme (qui n'est pas, faut-il le préciser, né « en Angleterre » ...), la pensée scientifique a existé avant Einstein (plusieurs candidats ignorent jusqu'au nom de Copernic) ... Non pas, naturellement, que ces exemples soient mauvais en soi, mais leur récurrence systématique et factice, surtout lorsqu'ils ne s'accompagnent d'aucun autre, plonge l'examineur dans une sorte de lassitude désabusée. Nul n'attend de jeunes gens qui se présentent, après deux ou trois années de préparation intensive, à un concours scientifique qu'ils aient lu la littérature mondiale, visité tous les musées du monde, aient fait un doctorat d'histoire ou potassé l'histoire des sciences depuis le néolithique. Une connaissance approfondie de la philosophie occidentale des présocratiques à Derrida ne figure pas parmi les compétences requises au concours, contrairement à ce que semblent croire certains candidats qui essaient naïvement de faire illusion à ce sujet. Mais la connaissance personnelle, intime, de quelques livres, œuvres, périodes ou savants ne semble pas être une exigence scandaleuse, pas plus que celle de quelques repères historiques fondamentaux.

Ambitieux, c'est-à-dire empruntés à autre chose qu'à l'expérience la plus triviale et la plus quotidienne rapportée dans une langue familière et approximative qui ne saurait susciter la sympathie de l'examineur : « j'ai la mère d'un ami, il lui est arrivé quelque chose ... » ; « je vois mon oncle, par exemple, eh bien il aime pas ... » Faire appel à des concepts et pas à des anecdotes, illustrer son propos par des exemples universellement valables, c'est être capable d'établir une hiérarchie d'intérêt entre les faits et gestes de son voisin (dont la valeur intrinsèque n'est pas mise en cause, mais qui ne saurait servir en soi de caution intellectuelle) et la pensée d'Emmanuel Kant.

Dernière étape de l'épreuve orale de français, la discussion n'est pas la moins importante. Elle permet à l'examineur de faire revenir le candidat sur un point obscur de son exposé, de sonder ses connaissances, de vérifier la compréhension de tel mot ou de telle idée du texte. Elle doit donc être comprise par le candidat comme une occasion de rectification et d'approfondissement et non comme une torture gratuite destinée à l'humilier. Elle demande de sa part une disponibilité d'esprit et une attention qui sont en elles-mêmes appréciées par l'interrogateur. Les yeux au ciel, l'air exaspéré à chaque question posée, l'obstination dans l'erreur ou les « comme je l'ai déjà dit » répétés qui ne trompent personne, sans parler de leur impolitesse, ne témoignent pas en faveur d'une

volonté de se faire comprendre ni de la capacité à ajuster son discours en fonction des remarques d'autrui.

Cette partie de l'épreuve révèle une tendance inquiétante, celle qui consiste à estimer que la culture se réduit exclusivement aux programmes scolaires, et à s'indigner de toute question qui pourrait solliciter de la part du candidat la connaissance personnelle d'un domaine intellectuel ou esthétique particulier. Il est entendu que l'épreuve de français au concours valide un apprentissage de nature scolaire – tant du point de vue de la méthode que du contenu –, mais il ne semble pas interdit d'espérer, sinon d'attendre, de candidats à une école qui se propose non seulement de former des scientifiques mais aussi les « honnêtes hommes » du XXI^e siècle, un « supplément d'âme » qui déborde quelque peu les limites des manuels de lycée. Cela ne fait pas de l'épreuve de français un confessionnal ou un moment de subjectivité débridée sans aucune norme d'évaluation objective, mais un lieu où devrait idéalement s'exprimer, dans le cadre d'un exercice aux règles et aux critères de notation déterminés, le meilleur de la culture et du raisonnement acquis par les candidats non seulement au long de leurs années d'études, mais aussi de leur – jeune – existence.